Vente amiable AQPS

2 ans et yearlings à Decize

Vendredi 29 aout 2014

Inscription pour la sélection
A retourner <u>avant le 25 juin 2013</u>

La sélection des 2 ans et yearlings **à vendre** lors du concours interrégional de Decize se fera dans les élevages pour tous les adhérents de l'Union, adhérents également à Association Nationale AQPS à Paris.

Vous devez donc inscrire vos produits au secrétariat de l'Union **avant le 25 juin** en joignant impérativement un chèque de **100 €** libellé au nom de l' « Union AQPS concours Decize » remboursé si votre produit n'est pas sélectionné et comprenant la réservation du boxe.

Une commission passera dans les élevages ayant inscrits leurs 2 ans ou yearlings afin de confirmer ou non la participation à la vente amiable à Decize. Cette sélection se fera fin juin.

La présentation des produits à vendre se fera au cours de la journée du concours interrégional de Decize.

NB : La vente amiable 2013 a été une réussite, puisque 50% des produits présentés ont été vendus.

-:-:-: